

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2009

M. Didier FLECK, président du Conseil municipal ouvre la séance à 18h.35.

Présents: Madame Monique MEYER, Maire.

Monsieur Eric GARDI, adjoint. Monsieur René JEMMELY, adjoint.

Mesdames Nathalie GIRARD et Tamara VEDRINE GRANDJEAN, Messieurs Luca BONAITI, Didier FLECK, Jean-Pierre GAILLARD, Laurent GARRIGUES, Olivier GOY, Philippe ISELI, Guy REYFER et Samuel VILLARS, conseillères et conseillers municipaux.

Excusées: Mesdames Sandrine BONDI, Catherine LUGINBÜHL et Gloria ROSENBERG, conseillères municipales.

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 21 avril 2009 ;
- 2) Communications du bureau du Conseil municipal;
- 3) Communications de l'Exécutif;
- 4) Approbation des comptes de l'exercice 2008 ;
- 5) Vote d'un crédit d'engagement complémentaire pour la déchetterie d'Avusy;
- 6) Election du bureau du Conseil municipal;
- 7) Propositions de motions et de résolutions ;
- 8) Rapports des commissions ;
- 9) Fixation des dates des commissions ;
- 10) Questions et divers.

Décisions prises durant cette séance du Conseil municipal

- Crédits budgétaires supplémentaires à l'unanimité des membres présents (9).
- Approbation des comptes de l'exercice 2008 à l'unanimité des membres présents (9).
- Crédit d'engagement complémentaire pour la déchetterie d'Avusy à l'unanimité des membres présents (9).
- Unanimité (9) pour entrer en matière au sujet de la motion sur le centre du village d'Athenaz, telle que présentée ce soir.
- Organiser une sortie en septembre aux Raclerets.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 avril 2009

M. GOY aimerait préciser que l'article pour le prochain Bulletin sera sur les haies indigènes et la charte des jardins et pas sur le bilan environnemental.

Au point relatif aux motions, Mme VEDRINE GRANDJEAN trouve qu'il manque, l'étonnement de M. FLECK et d'elle-même, puisque lors de la discussion, les deux motions étaient abordées pour leur part de la même manière, et qu'au final, seule une motion a été reportée, l'autre étant acceptée.

M. FLECK rectifie qu'il ne s'agit pas de Mme BOUSSINA, mais bien BOISSONA, de la commune de Lancy qui viendra.

De plus, en ce qui concerne le travail de la commission économie et plus particulièrement le document, qu'il est en train d'établir, appelé pour le moment, « Politique de la commune à l'égard des entreprises » n'est à ce stade qu'un projet, qui sera dans un premier temps présenté à ladite commission, puis ensuite au Conseil municipal dans son ensemble, pour enfin servir d'approche envers entreprises.

Ces remarques étant apportées, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

Rien à signaler.

3. Communications de l'Exécutif

3.1 Commission sociale de l'ACG du 4 mai dernier

Comme Mme MEYER en avait déjà informé les conseillers lors d'une précédente séance, la commission sociale de l'ACG planchait sur la problématique des mamans de jour. Le projet arrive à bout touchant, reste encore à définir une solde minimum pour rétribuer ces mamans de jour.

Le rapport de la commission sera certainement présenté en séance plénière cet automne, pour entrer en vigueur en janvier 2010. Cette décision va fortement influencer notre budget 2010.

3.2 <u>Transformation institutionnelle de l'ACG</u>

Là aussi les conseillers avaient déjà reçu une information à ce sujet.

Le projet de transformation des statuts actuels en institution publique, sera voté formellement le mercredi 13 mai prochain.

Le principal problème de savoir comment les communes allaient être représentées au sein de l'ACG semble déboucher sur un statu quo, à savoir : une commune = une voix, solution qui convient à la majorité des petites communes et à une partie des grandes. Cette manière de fonctionner permet de ne pas politiser l'ACG.

3.3 Réunion TPG

Mme MEYER a participé à une réunion traitant du plan directeur des TPG pour la période 2011-2014, pour laquelle il avait précédemment été demandé aux communes de formuler des propositions.

Bilan : Un bon nombre de ces propositions ont été retenues par les TPG, mais il ne faut pas s'attendre à une révolution.

18h.45: M. VILLARS arrive.

Dans les grandes lignes, pour celles qui nous intéressent :

- Les lignes K et L traverseront Bernex et leur cadence va être augmentée pendant les heures de pointe.
- > 2011 : Mise en service du tram.
- Modification du terminus des lignes K et L via Lancy/Pont-Rouge.
- Ligne S ne se rendra plus sur Lully, mais sur Laconnex.
- Les lignes 42 et 48 seront fusionnées.
- Amélioration de l'offre Proxibus.

D'ici à la fin mai, un retour de cette réunion sera transmis. Dès que le projet sera bien ficelé, il sera transmis au Conseil d'Etat pour validation.

- M. GARRIGUES demande quelle sera la fréquence des bus reliant Bernex à chez nous ?
- M. MEYER: Plus fréquents aux heures de pointes, mais il faut encore attendre le détail.

3.4 Sablière du Cannelet SA – site de Forestal

Mme le Maire avait rendez-vous aujourd'hui avec la fondation des terrains industriels, pour étudier la possibilité de maintenir M. MAURY sur le site de Forestal, suite aux derniers souhaits de l'Etat.

A l'issue de ce rendez-vous, Mme MEYER a demandé, aussi bien à la fondation des terrains industriels qu'à l'Etat, de venir expliquer un tel maintient sur ce site devant le Conseil municipal d'Avusy. La date retenue est le

Jeudi 4 juin 2009 à 19h.00 à la Mairie

M. MOESCHINGER, directeur de la FTI, M. FERREIRA, son assistant et Michel MEYER, directeur du service de géologie, sols et déchets seront les intervenants.

3.5 Rénovation Mairie

M. HOLDENER est venu en Mairie aujourd'hui pour préparer la rencontre avec M. Mark MÜLLER, et celle avec la commission des sites.

Pour mémoire, la commission des sites avait, entre autres, donné un préavis défavorable concernant la suppression de l'escalier de pierre de la mairie.

Le rendez-vous est fixé au lundi 18 mai prochain. Ils essayeront de démontrer la nécessité de l'agrandissement de la mairie. Ils expliqueront et présenteront le projet. Mme MEYER a bon espoir que le message passera.

3.6 Poste Athenaz

Suite à l'intervention de Samuel VILLARS lors de la dernière séance du Conseil municipal, Mme le Maire va rencontrer M. TELLET pour discuter du maintient de la poste à Athenaz.

Le rendez-vous est fixé le mardi 19 mai prochain.

3.7 Invitation à la présentation des résultats des études tests du PACA Bernex

Mme MEYER invite fortement les conseillers à participer à cette présentation, car il s'agit d'une bonne opportunité de prendre connaissance de ce projet et de pouvoir poser des questions.

Cette présentation aura lieu <u>le jeudi 28 mai 2009 à 18h.30</u>, à la salle communale de Luchepelet à Bernex.

Les détails figurent sur le courrier transmis lors de cette séance du Conseil municipal.

- 3.8 CHANGEMENT DE DATE pour la sortie des aînés : Jeudi 25 juin 2009.
- 3.9 Afin de pouvoir réellement profiter de ce moment, le traditionnel apéritif servi, normalement aux enseignants à l'occasion des Promotions, sera organisé le <u>2 juin prochain, à 18h.30 au foyer du CCA</u>. Tout le Conseil municipal est le bienvenu.
- 3.10 Réunion du bureau du Conseil municipal : le jeudi 4 juin à 18h.30 à la Mairie.

3.11 Sécurité routière

La commission des sites a préavisé défavorablement le projet de la sécurité routière dans le village d'Athenaz. En cause : les marquages jaunes qui dénaturent le village !

Une autre proposition a été demandée.

- 3.12 Les travaux d'entretien du toit du CCA sont bientôt terminés.
- 3.13 Les travaux effectués au chemin des Lizardes également.

4. Approbation des comptes de l'exercice 2008

19h.00 : arrivée de M. REYFER.

Avant de passer au vote M. FLECK demande si les conseillers ont des questions à poser au sujet des comptes ou en relation avec ceux-ci.

Les conseillers n'ayant aucune question, il passe à la lecture de la délibération pour :

4.1 <u>Crédits budgétaires supplémentaires</u>

Et c'est à l'unanimité des membres présents (9 voix), que le Conseil municipal

DECIDE

1. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2008 suivants, pour un montant de Fr. 281'534,24.

Administration générale		
Achats de mobilier, machines, véhicules	Fr.	2'370,40
Honoraires et prestations	Fr.	14'431,35
Immeubles patrimoine administratif		
Achats mobilier, machines, véhicule	Fr.	7'646,50
Eau, énergie, combustibles	Fr.	13'894,35
Entretien immeubles par des tiers	Fr.	49'736,05
Etat civil		
Participation arrondissement de Bernex	Fr.	1'676
Ecoles publiques		
Achats mobilier, machines, véhicules	Fr.	4'831,20
Achats fournitures et marchandises	Fr.	2'547,30
Encouragement à la culture		
Subventions institutions culturelles	Fr.	4'493,10
Parcs et promenades		
Achats mobilier, machines, véhicules	Fr.	2'359,50
Achats fournitures et marchandises	Fr.	1'631,50
Entretien immeubles par des tiers	Fr.	1'777,55
Honoraires et prestations	Fr.	774,10
Sports		
Entretien immeubles par des tiers	Fr.	3'140,63
	Achats de mobilier, machines, véhicules Honoraires et prestations Immeubles patrimoine administratif Achats mobilier, machines, véhicule Eau, énergie, combustibles Entretien immeubles par des tiers Etat civil Participation arrondissement de Bernex Ecoles publiques Achats mobilier, machines, véhicules Achats fournitures et marchandises Encouragement à la culture Subventions institutions culturelles Parcs et promenades Achats mobilier, machines, véhicules Achats mobilier, machines, véhicules Achats fournitures et marchandises Entretien immeubles par des tiers Honoraires et prestations	Achats de mobilier, machines, véhicules Honoraires et prestations Immeubles patrimoine administratif Achats mobilier, machines, véhicule Eau, énergie, combustibles Entretien immeubles par des tiers Etat civil Participation arrondissement de Bernex Ecoles publiques Achats mobilier, machines, véhicules Achats fournitures et marchandises Fr. Encouragement à la culture Subventions institutions culturelles Fr. Parcs et promenades Achats mobilier, machines, véhicules Fr. Parcs et promenades Achats mobilier, machines, véhicules Fr. Honoraires et marchandises Fr. Entretien immeubles par des tiers Fr. Sports

19.05.09- PT/vs

35 -	Autres loisirs		
35.0.365	Subventions colonies de vacances	Fr.	90
58 -	Aide sociale		
58.0.352	Participation aux frais du CASS	Fr.	64
58.0.366	Allocations sociales diverses	Fr.	891
62 -	Routes communales		
62.0.312	Eclairage des chaussées	Fr.	2'431,75
65 -	Trafic régional		
65.0.319.00	TPG, achat billets UNIRESO	Fr.	11'430,50
65.0.319.01	CFF, achat billets journaliers	Fr.	687,40
72 -	Traitement des déchets		
72.0.318	Frais de levées des ordures	Fr.	39'214,49
74 -	Cimetière, columbarium, crématoire		
74.0.316	Loyer paroisse d'Avusy	Fr.	1'800
74.0.318.00	Frais jardin du souvenir	Fr.	2'119,95
90 -	Finances et impôts		
90.0.330	Pertes sur débiteurs	Fr.	89'858,27
90.0.351	Frais de perception des impôts	Fr.	11'398,82
94 -	Charges et revenus des capitaux		
94.0.322	Dettes à moyen et long terme	Fr.	1'055,20
95 -	Immeubles du patrimoine financier		
95.0.318	Honoraires et prestations	Fr.	9'183,33

2. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

4.2 Approbation des comptes

Là encore, les conseillers n'ont pas de questions à poser.

M. FLECK passe donc à la lecture du 2^{ème} texte pour l'approbation de l'exercice 2008, et c'est à l'unanimité des membres présents, (9 voix) que le Conseil municipal

DECIDE

- 1. D'approuver le compte rendu financier 2008.
- 2. D'approuver le compte de fonctionnement 2008 pour un montant de Fr. 3'698'023,61 aux charges et de Fr. 4'121'948,39 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 423'924,78.
- 3. D'approuver le compte d'investissement 2008 pour un montant de Fr. 30'029,40 aux dépenses et de Fr. 00,-- aux recettes, les investissements nets s'élevant à Fr. 30'029,40.
- 4. D'approuver le financement des investissements nets de Fr. 30'029,40 par l'autofinancement à raison de Fr. 1'067'492,98 au moyen de la somme de Fr. 643'568,20 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à Fr. 423'924,78. L'excédent de financement s'élève à Fr. 1'037'463,58.
- 6. D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à **Fr. 423'924,78** représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2008.
- 7. D'approuver le bilan au 31 décembre 2008, totalisant à l'actif et au passif Fr. 28'159'505,57.
- M. FLECK donne la parole à Mme le Maire qui nous lit la conclusion du rapport administratif et financier de l'année 2008, qui se termine par les applaudissements des conseillers.

5. Vote d'un crédit d'engagement complémentaire pour la déchetterie d'Avusy

Vu que les conseillers acceptent l'entrée en matière de ce texte et n'ont aucune question ou remarque à formuler, M. FLECK lit le texte de cette délibération, et c'est à l'unanimité des membres présents (9 voix), que le Conseil municipal

DECIDE

- 1. D'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de **Fr. 21'954.50**, pour couvrir ce dépassement,
- D'amortir cette dépense selon les modalités définies pour le crédit d'engagement voté le 16 mai 2006, soit au moyen des annuités qui figureront dans le budget de fonctionnement sous le No. 72.0.331.03, « Amortissement déchetterie Avusy », jusqu'en 2016.

6. <u>Election du bureau du Conseil municipal</u>

M. GARRIGUES, actuel vice-président est proposé pour assumer cette tâche. Il est élu à l'unanimité sous les applaudissements de ses collègues.

Mme Nathalie GIRARD, membre du bureau du Conseil municipal, est proposée pour le poste de vice-président. Elle est également élue à l'unanimité sous les applaudissements des conseillers.

Toujours dans le souci de garder un équilibre dans la représentation des groupes, M. ISELI est proposé comme membre du bureau. Il est élu à l'unanimité, sous les applaudissements.

Pour le poste de secrétaire de ce bureau fraîchement désigné, M. TERRIER, secrétaire de Mairie, est lui aussi élu à l'unanimité, toujours sous les applaudissements.

M. FLECK tient à remercier ces personnes, sans oublier Mme STADLER et leur souhaite bonne chance.

7. Propositions de motions et de résolutions

Lors de la dernière séance, il a été décidé de reporté la motion faisant référence au centre du village d'Athenaz.

M. REYFER rapporte que, après réunion les signataires de la motion, ils se sont dits d'accord pour l'ouvrir à l'ensemble des groupes. Toutefois, il attire l'attention sur le fait que cette motion ne voudra plus rien dire si tout le monde signe. L'Entente propose donc qu'une personne par groupe soit désignée.

Il demande à ce que le nom la personne soit transmis pour le mois de juin. D'ici là, les opinions sur le contenu de la motion sont les bienvenues, pour qu'elle se calque à tous.

Cette motion sera donc signée par les trois groupes.

Mmes GIRARD et VEDRINE GRANDJEAN s'en réjouissent et remercient l'Entente pour cette proposition.

M. FLECK les remercie aussi pour leur proposition. Il demande alors quels sont les conseillers qui sont pour entrer en matière ?

UNANIMITE

Dans le but de garder un équilibre et une pérennité au sein du Conseil municipal, M. REYFER propose d'organiser une discussion qui mêle tous les groupes.

M. FLECK remercie l'Entente pour cette démarche.

8. Rapports des commissions

8.1 Commission sociale et scolaire

Le dossier GIAP avance, ainsi que celui du Pédibus, où la ligne d'Athenaz sera opérationnelle pour la rentrée de septembre.

La ligne de Vélobus pour Sézegnin sera, en principe, lancée au mois de juin de cette année.

Mme BONDI quittant ses fonctions de conseillère et étant présidente de la commission sociale, Mme GIRARD rappelle qu'il faudra penser à nommer un nouveau président.

Mme le Maire : Lors de la séance du mois de juin.

8.2 <u>Commission environnement</u>

Suite au succès rencontré par le débroussaillage de Champ-Coquet, le service de l'Etat qui avait participé à cette action, nous propose un rendez-vous sur le terrain au mois de juin, pour nous décrire la faune et la flore qui y est représentée.

Mme MEYER trouve que c'est une bonne idée, mais le mois de juin arrive très vite et il est déjà très chargé !!!

8.3 Commission économie et agriculture

Intervenante : Mme BOUSSINA responsable du service des affaires économiques et communication de la commune de Lancy. Son intervention qui a duré plus ou moins 1h.30 était très intéressante.

Ce qu'il faut retenir dans un premier temps :

- Désigner un conseiller économique extérieur au Conseil municipal
- Concentrer notre énergie sur les entreprises existantes, quelle que soit leur taille.
- Prévoir des contacts personnels pour toutes démarches administratives.

M. GARRIGUES ajoute que cette rencontre était simple et constructive. Ce qu'il faut garder à l'esprit est qu'il est important d'avoir des gens en face de soi. La proximité et la simplicité sont capitales.

Les idées de simplicité de cette commune (Lancy) sont à prendre pour exemple.

M. FLECK relève aussi que l'essentiel des efforts est de faire en sorte que les entreprises existantes restent sur le territoire de la commune.

9. Fixation des dates des prochaines commissions

)	Mercredi	20.05.09 à 20h.30	commission aménagement	CCA
)	Mercredi	27.05.09 à 20h.30	commission environnement	CCA
)	Mardi	02.06.09 à 20h.30	commission sociale & scol.	CCA
)	> lundi	08.06.09 à 20h.00	commission éco & agri	Renfort

10. Questions et divers

- 10.1 M. GOY qui a participé à l'inauguration du terrain militaire des Raclerets, demande s'il serait possible d'envisager une sortie d'automne du Conseil municipal sur ce site, car les projets d'aménagement sont très intéressants et nous ouvrent les yeux.
 - M. REYFER ajoute que Mmes LUGINBÜHL et ROSENBERG étaient également présentes et explique dans les grandes lignes de quoi il en est.

Mme MEYER trouve l'idée plaisante. A prévoir début septembre, en fin de journée avec grillades offertes par la Mairie.

- M. REYFER proposera quelques dates.
- 10.2 Pour faire suite à sa nomination de président du Conseil municipal, M. GARRIGUES remercie les conseillers pour la confiance qu'ils lui portent.
- 10.3 Mme GIRARD aimerait dire combien elle a eu plaisir à travailler avec Sandrine BONDI.

Elle demande s'il y a déjà le nom d'une personne qui se profile pour la remplacer ?

Mme le Maire : C'est une dame qui remplacera Mme BONDI, mais les formalités ne sont pas encore avalisées par le service des votations, et elle ne peut donc pas encore dévoiler son nom.

- 10.4 Groupe mémoire : L'état de santé d'Arnaud CERUTTI ne permet pas de se voir comme initialement prévu le 2 juin prochain. Mais ce n'est que partie remise.
 - M. GOY demande si nous ne pourrions pas déjà nous réunir pour fixer les grandes lignes ?

Mme MEYER souhaiterait que M. CERUTTI soit là.

La séance est levée à 19h.40.

- 10.8 M. GARDI tient à remercier le Conseil municipal ainsi que la commune pour la cérémonie organisée à l'occasion de son départ des pompiers.
- 10.9 M. FLECK dit qu'il va rentrer dans le rang avec délectation. Il remercie les conseillers pour la confiance qu'ils ont bien voulue lui accorder. Il a appris beaucoup de choses lors de cette année de présidence et tient également à remercier Samuel TERRIER.

Un conseiller :	Le secrétaire :	Le président du Conseil :